

RATP halal : Abdallah réintégré, Alexandre révoqué



Souvenez-vous, Abdallah Outmaite, c'est l'agent de la RATP qui avait entamé une grève de la faim le 22 février dernier pour protester contre sa révocation décidée en conseil de discipline pour des faits (principalement) de mauvais « comportements avec les voyageurs ». Rappelons aussi que celui-ci se vantait dans un article du Parisien d'avoir cumulé les heures de travail.

<http://www.leparisien.fr/aubervilliers-93300/aubervilliers-un-agent-de-la-ratp-en-greve-de-la->

faim-22-02-2016-5568977.php#xtor=AD-1481423551

Grâce aux détails délivrés par un tract SUD RATP, on apprend que son jeûne de protestation n'aura duré en tout et pour tout que de 5h à environ minuit. On apprend aussi que la CGT a mis en place une pétition qui a recueilli 150 signatures (dans un centre qui compte entre 800 et 900 machinistes) et que SUD a contacté les journalistes, le CHSCT, la PRP (prévention des risques professionnels).

Il paraît que la direction du centre d'Aubervilliers, paniquée à l'idée qu'Abdallah ne fasse un malaise, avait envoyé les pompiers à son chevet vers 20h00.

J'en profite pour rappeler à toutes les directions de tous les centres bus que des jeûnes comme celui-ci ont lieu tous les ans, par leurs conducteurs musulmans, pendant leurs services, à leurs postes de conduites, avec des centaines et des centaines de voyageurs, durant des périodes bien plus longues et bien plus chaudes, que cela s'appelle le R.A.M.A.D.A.N, que celui-ci est encore plus drastique qu'une grève de la faim de quelques heures et que cela n'inquiète, ni ne choque, ni n'émeut JAMAIS personne !

<http://ripostelaique.com/ratp-abdallah-fait-son-ramadan-anticipe.html>

Mon premier article sur le sujet finissait par : « *Que les usagers du transport public, soucieux de leur sécurité se rassurent, ils n'auront plus Abdallah Outmaite comme chauffeur puisqu'il ne fait plus partie des effectifs de la RATP depuis le 15 février dernier. De fait, le demi-dieu Abdallah fait son ramadan sur le trottoir, en face de son ancien dépôt. A moins que la direction, dans sa grande bonté (à géométrie variable), ne décide de lui accorder une énième chance...* »

C'est là que cela devient intéressant.

A 22h00 le jour de la dite « grève de la faim », une DRH et

un membre du CHSCT se sont déplacés sur les lieux et ont, paraît-il, discuté, négocié, chouchouté (peut-être même bordé) le mis en cause jusqu'à tard dans la nuit.

Au final, la direction a proposé à Abdallah : « bon, tu mets fin à ta grève qui nous enquiquine, et on réduit ta révocation à deux mois de mise à pied et une mutation dans un autre dépôt, tape là ! » Et Abdallah de répondre : « Banco ! » ou « inch'allah » ! (sur ce point, les versions divergent)

Comme je le craignais, Abdallah Outmaite aura finalement bénéficié d'une « énième chance ». Car de deux choses l'une, soit il est fautif et il est révoqué, soit il ne l'est pas, comme il le prétend avec les syndicats, et dans ce cas aucune sanction même moindre ne devrait être prise à son encontre, non ?

Il se trouve justement que dans le même dépôt Alexandre R. (à l'instar de Thierry et Sam du dépôt de Nanterre et bien d'autres aux noms à consonance française), a été révoqué, lui, après 22 ans de boîte, pour avoir dit ses quatre vérités à son chef concernant les cadences infernales, les ordres contradictoires et les pressions managériales toujours de plus en plus fortes.

Abdallah Outmaite, cassait sciemment nos conditions de travail en cumulant les heures de conduite, il allait à l'encontre de toutes les revendications syndicales en la matière et était visé pour mauvais traitements sur ses clients alors qu'Alexandre, en interpellant son chef de manière virile sur nos mauvaises conditions de travail, ne faisait que s'inscrire dans une vieille tradition ouvrière et bien française et pourtant les syndicats ont choisi de défendre le premier.

Maud OrceL